

**PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE  
ADMINISTRATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET L'AGENCE SPATIALE  
CANADIENNE RELATIVEMENT AUX ACTIVITÉS ENTOURANT L'EXPLOITATION  
DE LA CHARGE UTILE CANEX-2 À BORD DE LA NAVETTE SPATIALE EN ORBITE**

La National Aeronautics and Space Administration des États-Unis d'Amérique (ci-après dénommée la "NASA") et l'Agence spatiale canadienne (ci-après dénommée "ASC"), ci-après conjointement désignées les "Parties";

Rappelant avec satisfaction les nombreux travaux de coopération déjà entrepris entre les États-Unis et le Canada dans le domaine des sciences et de la technologie spatiales;

Désireuses de poursuivre une coopération continue dans le domaine de l'exploitation spatiale ;

Notant l'Accord intergouvernemental relatif à la Station spatiale et le Mémoire d'Accord bilatéral relatif à la coopération en matière de conception détaillée, de développement, d'exploitation et d'utilisation de la Station spatiale civile habitée en permanence en date du 29 septembre 1988 ; et

Convaincues que cette coopération continuera de profiter aux deux Parties ;

Les Parties en sont venues à l'Entente suivante :